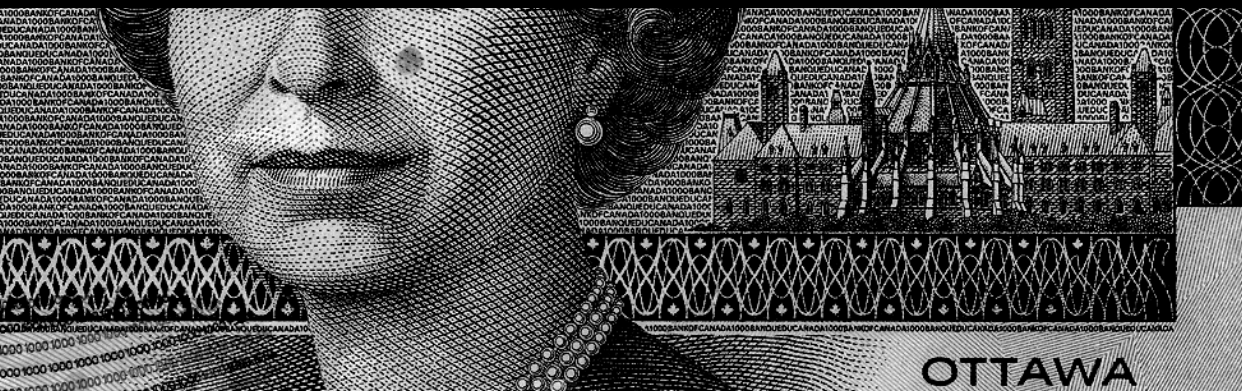


Mesurer le progrès social : vers des alternatives au PIB



IRIS

Institut de recherche
et d'informations
socio-économiques

Renaud Gignac,
chercheur-associé à l'IRIS
en collaboration avec Philippe Hurteau

INTRODUCTION

Générer de la croissance économique est un objectif de politique publique qui est peu remis en question dans l'espace public québécois. En fait, on passe bien plus de temps à s'interroger sur les moyens de stimuler ou de relancer la croissance de l'économie qu'à expliquer pourquoi, en premier lieu, la croissance économique serait nécessairement souhaitable.

Mesurée par la variation en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), la croissance économique nous est présentée par nombre d'économistes orthodoxes, de groupes corporatifs et de décideurs politiques comme la voie unique vers le progrès social. Selon cette conception courante, la croissance économique serait la clé de la « création de richesse », richesse qui pourrait par la suite être redistribuée aux moins nantis, ou encore être utilisée, dans un contexte de déclin démographique, pour couvrir les coûts croissants des services publics¹. Le niveau de notre PIB serait donc le baromètre de notre richesse collective et de notre capacité à progresser au plan social.

Pourtant, il est reconnu depuis longtemps que la croissance économique mesurée par le PIB est loin d'être synonyme de « création de richesse », et ce, quel que soit le sens que l'on donne à la notion de richesse. En effet, le PIB comptabilise toutes les formes d'activité économique, sans établir de distinction entre celles qui apportent de réels bénéfices au plan social et celles qui sont neutres, voire nuisibles. De plus, le PIB omet de prendre en compte plusieurs composantes essentielles du bien-être humain, telles le temps de loisir, la santé physique et mentale, l'accessibilité des logements, la qualité des liens sociaux ou encore la vie démocratique. Le PIB ne dit rien non plus sur la répartition des revenus, sur l'épuisement des ressources naturelles ou encore sur la contribution de l'économie à l'aggravation des changements climatiques. Un niveau de PIB élevé n'est donc clairement pas un gage de progrès social.

La présente brochure reprend en détails chacun de ces aspects et montre en quoi l'indice qu'est le PIB ne permet pas de tracer un portrait fidèle du niveau de vie de la majorité des Québécoises et des Québécois. Pire, tenir le PIB pour l'étalon du progrès social risque de nuire directement à d'autres objectifs sociaux légitimes, comme la cohésion sociale et la protection de l'environnement.

La seconde partie de cette brochure est un tour d'horizon des plus récents indicateurs alternatifs qui permettraient de rendre compte plus fidèlement du progrès intégral de la société québécoise.

» Qu'est-ce que le PIB ?

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure du niveau d'activité économique enregistrée sur un territoire au cours d'une période donnée. Au Québec, par exemple, l'Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada calculent le PIB en additionnant la valeur marchande de tous les biens et services finaux produits au Québec au cours d'un trimestre (PIB trimestriel) ou d'une année (PIB annuel) (voir le Tableau 1).

Dans le calcul du PIB, on distingue les biens et services *finaux* des biens et services *intermédiaires*. Ces derniers, non comptabilisés dans le PIB, sont tous les biens et services qui entrent dans la composition des biens et services finaux. Par exemple, un ordinateur vendu en boutique est un bien final, mais les pièces qui sont entrées dans sa composition (ex.: le disque dur interne, la carte de son, etc.) sont des biens intermédiaires.

Par ailleurs, on parlera du produit *intérieur* (par opposition au produit *national*) pour désigner les biens et services produits à l'intérieur d'un territoire donné, sans égard à la nationalité des personnes ou à la localisation du siège social des sociétés qui les transigent. Enfin, le qualificatif *brut* (par opposition à *net*) signifie que l'on n'inclut pas dans le calcul du PIB la dépréciation ou perte de valeur du capital, par exemple l'usure d'une automobile.

Pour permettre des comparaisons objectives d'une année à l'autre, on parlera du PIB *réel* (par opposition au PIB *nominal*), c'est-à-dire que la mesure du PIB sera ajustée pour tenir compte de l'augmentation du niveau des prix, ou inflation. De plus, au moment de comparer le PIB d'un territoire à celui d'un autre territoire, on mesurera le PIB réel *par habitant* (ou « *per capita* »), soit le PIB réel divisé par le nombre d'habitants du territoire.

PETITE HISTOIRE DU PIB

Afin de comprendre comment le PIB en est venu à prendre autant d'importance dans l'espace public, il est utile d'examiner les circonstances historiques ayant mené à la création de la comptabilité nationale que l'on connaît aujourd'hui. Au cours des années 1930, en pleine Grande Dépression, les ministères des Finances des États-Unis et du Royaume-Uni entreprirent de se doter d'un système de comptabilité nationale afin de mieux suivre l'effet de leurs politiques de relance de l'économie. L'augmentation rapide de la capacité productrice des économies américaine et anglaise était alors un enjeu central pour faire reculer un taux de chômage atteignant 25 % et pour générer des revenus de base qui permettraient aux populations affectées de combler leurs besoins de première nécessité². Le déclenchement de la Seconde

TABLEAU 1 Le calcul du PIB par la méthode des dépenses, Québec

Poste	Symboles	Montant en 2009 (en G\$)
Dépenses personnelles de consommation	C	190,5
Investissements	I	58,8
Dépenses courantes des administrations publiques	G	73,8
Exportations moins importations	EX – IM	-19,4
Produit intérieur brut	Y	303,7

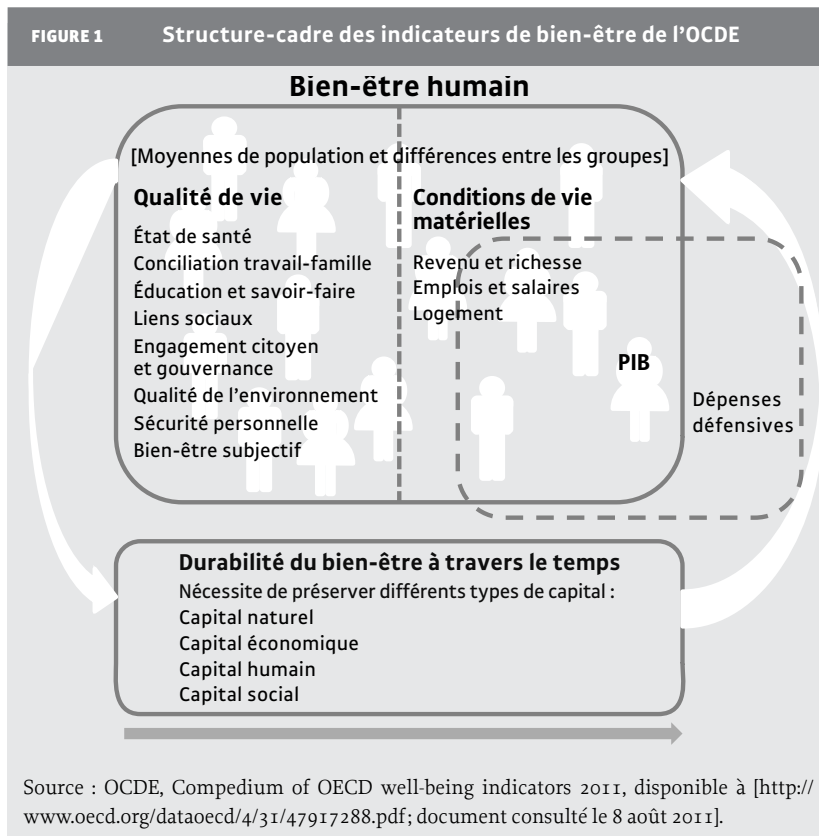
Sources : PARKIN, Michael *et al.*, *Introduction à la macroéconomie moderne*, ERPI, 4^e éd., 2011, p. 115 et Institut de la statistique du Québec.

Guerre mondiale rendit encore plus pertinent l'accès à un système de comptabilité nationale aux É.-U., afin d'évaluer si les capacités de production permettraient ou non une participation militaire conséquente à l'effort de guerre.

L'économiste américain Simon Kuznets est considéré comme l'architecte principal du système de comptabilité nationale³. Pourtant, Kuznets avertissait déjà en 1934 les décideurs publics que « le bien-être d'une nation ne [pouvait] guère se déduire d'une mesure du revenu national⁴ ». Malgré une telle mise en garde, la célèbre conférence de Bretton Woods de 1944, où les puissances alliées se donnèrent pour tâche de créer un nouvel ordre économique mondial permettant d'« accélérer le progrès économique partout⁵ », vit le produit intérieur brut être consacré comme indicateur phare de l'atteinte des objectifs de reconstruction.

L'utilisation abusive dès lors faite du PIB par les institutions présentes aux conférences de Bretton Woods, telle la Banque mondiale, de même que par la plupart des gouvernements nationaux, porta Kuznets à revenir à la charge pour tenter de contenir l'élan des décideurs publics : « Des distinctions doivent être gardées à l'esprit entre la quantité et la qualité de la croissance, entre ses coûts et ses bénéfices et entre le court et le long terme », affirma-t-il au début des années soixante⁶.

LE PIB, PIÈTRE INDICATEUR DU BIEN-ÊTRE



La critique du PIB comme indicateur de bien-être ou de progrès n'est donc pas nouvelle. Depuis Kuznets, de nombreux économistes, dont plusieurs récipiendaires du prix de la banque de Suède en science économique⁷, ont remis en question toute confiance outrancière envers le PIB.

Les principales critiques adressées au PIB sont qu'il omet plusieurs déterminants essentiels du bien-être, qu'il inclut autant les activités économiques bénéfiques que celles qui nuisent au bien-être, et qu'il ne tient compte ni de la dégradation de l'environnement ni de la distribution équitable ou non des fruits de l'activité économique.

En effet, le PIB comme indicateur de progrès social omet de prendre en compte une panoplie d'éléments que la plupart des gens considèrent comme essentiels à leur bien-être, tels la santé, le temps de loisir ou encore la qualité de leurs relations sociales (voir la Figure 1).

Par conséquent, accorder la priorité à l'objectif de croissance économique aux dépens d'autres dimensions fondamentales du bien-être est susceptible de générer des politiques publiques allant à contresens de déterminants généralement reconnus du progrès social.

DÉPENSES UTILES ET DÉPENSES RÉPARATRICES

Par ailleurs, l'indice du PIB offre une image déformée du bien-être matériel, parce qu'il inclut autant les dépenses utiles que les dépenses dites « défensives » ou « réparatrices ». En effet, alors que certaines activités économiques contribuent très clairement au bien-être (investissements en éducation, dépenses en alimentation, en loisirs, etc.), d'autres activités ne servent qu'à réparer certaines conséquences négatives d'un désastre naturel, d'un accident industriel ou des autres activités économiques. Par exemple, au lendemain de la crise du verglas qu'a connu le Québec en 1998, Hydro-Québec a dû engager des investissements de plus de 700 millions \$ pour remettre en état son système de distribution d'électricité, ce qui a déclenché une augmentation majeure du PIB en regard de son niveau habituel⁸. De ce fait, au terme de l'année 1998, malgré un vaste arrêt de la production pendant une partie du mois de janvier et des dégâts considérables aux infrastructures de distribution d'électricité, le taux de croissance du PIB enregistré au Québec est demeuré pratiquement identique à la prédiction annuelle de 2,8 % émise avant la crise du verglas⁹.

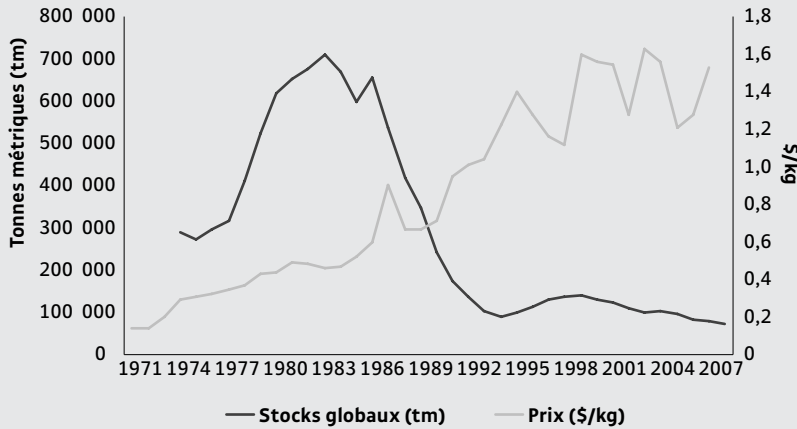
Ce type de croissance économique ne s'est donc traduit que partiellement en progression du bien-être, puisqu'une portion substantielle de la production enregistrée au PIB en 1998 n'a servi qu'à remettre en état des infrastructures qui remplissaient déjà leur fonction. Le même phénomène peut également être observé lors d'accidents industriels comme des déversements de pétrole en haute mer ou encore pour la construction de prisons en cas d'augmentation du taux de crimes graves. De telles dépenses dites « défensives » ou « réparatrices » viennent alors gonfler artificiellement le PIB annuel d'un pays, sans toutefois « créer davantage de richesse » pour ses citoyennes et citoyens.

UN INDICATEUR QUI IGNORE L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

Le PIB rend uniquement compte du revenu qui est tiré chaque année de l'exploitation des ressources naturelles, mais ne fournit pas d'indication quant aux réserves de ces mêmes ressources. En ce sens, on dit que le PIB est un indicateur de *flux*, par opposition à un indicateur de *stock*, un peu comme si le tableau de bord d'une automobile ne comportait qu'un indicateur de vitesse, mais pas de jauge d'essence. Ainsi, une ressource peut s'épuiser graduellement sans que le PIB n'en témoigne.

Les pêcheurs de morue de la région atlantique l'ont appris à leurs dépens dans les années 1980 et 1990, alors que les stocks de cette ressource, en principe renouvelable, se sont effondrés dramatiquement, sans signe précurseur venu du PIB ni reflet du problème dans cet indicateur. En effet, entre 1982 et 1991, alors que les stocks globaux de morue atlantique subissaient une chute vertigineuse de 74 %, menant à un moratoire en 1992, le part du PIB tirée de l'exploitation de la morue n'a faibli que de 10 %, en raison d'une augmentation correspondante du prix de la ressource¹⁰. Des communautés entières organisées autour de cette industrie depuis plus d'une génération ont néanmoins subi une vague de chômage catastrophique qui a entraîné un grave traumatisme social¹¹.

Malgré le caractère normalement renouvelable de cette ressource, il est encore loin d'être certain que les stocks de morue reviendront un jour à leurs niveaux des années 1980. Par conséquent, il est primordial d'assujettir toute politique économique dans le secteur des ressources naturelles à un examen minutieux des stocks disponibles, ce que le PIB ne suffit pas à faire.

GRAPHIQUE 1 Stocks de morue atlantique et prix \$/kg entre 1971 et 2008


Source : MEAD, H., *L'indice de progrès véritable du Québec, 2011*, Multimondes, p. 164.

UNE MESURE QUI IGNORE LES DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX

Que ce soit par l'énergie employée, par les ressources naturelles prélevées ou par les rebuts générés dans la production des biens de consommation ou l'offre de services, toute activité économique a un certain impact sur l'environnement naturel. Bien entendu, certains secteurs de l'économie (par exemple, la construction résidentielle ou le raffinage de pétrole) sont plus polluants que d'autres (comme les concerts d'orchestre symphonique ou les services de coiffure). Or, le PIB ne fait aucune distinction entre le volume d'activités économiques des secteurs polluants et celui des secteurs moins polluants.

Par exemple, si une entreprise décidait d'investir massivement dans la mise en place d'infrastructures permettant de tirer de l'électricité

du charbon, une activité fortement polluante, le PIB du Québec augmenterait (puisque les investissements d'entreprises sont une de ses composantes). Pourrait-on alors vraiment parler de « création de richesse »? Comme le faisaient remarquer en 2010, dans un rapport conjoint, le Conseil d'analyse économique français et le Conseil allemand des experts en économie, « l'observation des seuls indicateurs courants de performance économique ne permet pas de juger clairement si l'économie se trouve, ou non, sur un sentier souhaitable¹² ».

PIB ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le PIB fait également omission complète d'une tendance inquiétante du développement économique québécois, comme de celui de la plupart des économies industrialisées, soit le rejet dans l'atmosphère de gaz à effet de serre (GES) en quantité non soutenable. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la principale autorité internationale en matière de changements climatiques, a calculé en 2007 qu'une augmentation de la température globale dépassant 2 °C déclencherait, en libérant beaucoup de méthane présentement enfermé dans les glaces arctiques, un effet d'emballement qui précipiterait le réchauffement climatique à des niveaux dangereusement élevés, avec des perturbations considérables des écosystèmes et des milieux de vie¹³.

Il y a quelques mois, des gouvernements et des groupes environnementaux ont avancé, à l'instar de la Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Christiana Figueres, que l'augmentation du climat doit plutôt être limitée à 1,5 °C, si l'on veut espérer éviter ces effets avec un degré suffisant de certitude¹⁴.

Des estimations récentes effectuées par le Conseil consultatif allemand sur les changements climatiques indiquent que si l'on souhaite maintenir le réchauffement global sous les 2 °C avec une probabilité des deux tiers, chaque personne sur Terre ne peut générer, par son style de vie, plus de 2,7 tonnes de CO₂ par année¹⁵. Or, en 2008, le Québécois moyen a généré 10,7 tonnes de CO₂, soit près de

quatre fois le niveau sécuritaire¹⁶. Et la cible actuelle du gouvernement québécois, qui est de réduire les émissions québécoises à 20 % sous le niveau de 1990 d'ici 2020, est nettement insuffisante : elle ne permettrait de réduire le budget carbone du Québecois moyen qu'à 8,6 tonnes annuelles, ce qui correspond encore au triple du budget carbone permis par la capacité d'absorption terrestre. Il s'agit là d'une tendance extrêmement inquiétante, et le PIB n'en rend absolument pas compte.

Au Québec, comme dans le reste de l'Amérique du Nord, un réchauffement de plus de 2 °C risquerait de provoquer, entre autres choses, une augmentation notable de l'occurrence et de l'intensité des inondations printanières, de même qu'une perturbation des milieux forestiers par l'apparition de parasites, de maladies et par une hausse du nombre des feux de forêt.

Cependant, une particularité du problème des changements climatiques est que les États qui sont les principaux émetteurs de GES, dont le Québec, sont souvent ceux qui, de par leur situation géographique, seront les moins touchés par les conséquences désastreuses d'un réchauffement incontrôlé du climat. À l'inverse, les pays de l'Afrique subsaharienne, qui ne sont responsables que de 7,8 % des émissions globales de CO₂, devront s'attendre à des épisodes de sécheresse plus longs et plus intenses, qui risquent de faire chuter les rendements agricoles jusqu'à 50 % dans les zones semi-arides et arides. Une telle baisse des récoltes réduirait de manière dramatique la production alimentaire d'un continent déjà fortement affecté par la malnutrition. En contrepartie, les pays développés, qui comptent moins de 20 % de la population mondiale, sont responsables de 45,7 % des émissions globales¹⁷.

En examinant le bilan carbone et le volume d'activités économiques de 167 pays, une nette corrélation apparaît entre l'augmentation du PIB par habitant et celle des émissions de GES par habitant.

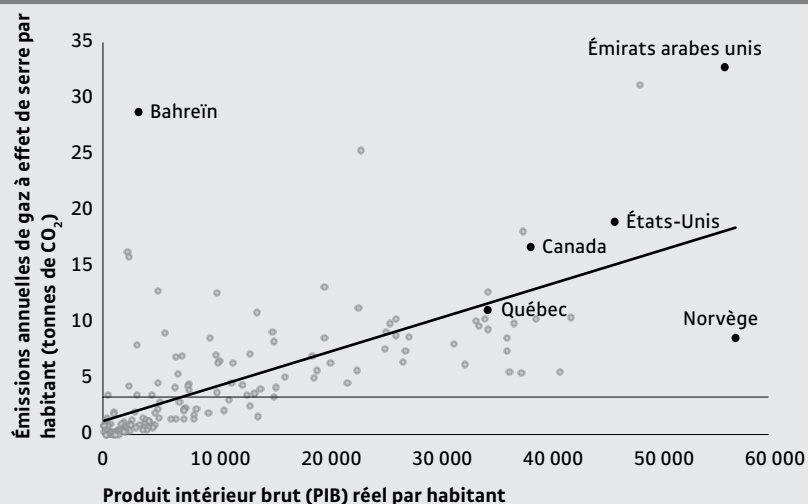
Les États dont le niveau du PIB est le plus élevé ont en moyenne un bilan carbone beaucoup plus lourd, grossièrement supérieur à la capacité d'absorption des écosystèmes et de l'atmosphère. Par conséquent, poursuivre la croissance du PIB sans égard à l'augmentation prévisible des émissions de CO₂ constitue une position hautement irresponsable.

UNE PROSPÉRITÉ MAL PARTAGÉE

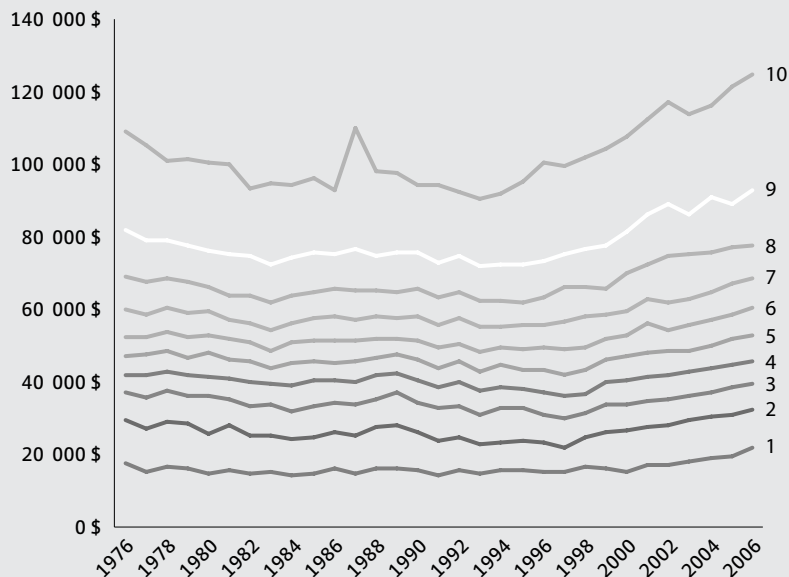
La croissance des activités économiques ne saurait générer une augmentation généralisée des niveaux de vie si les revenus tirés de ces activités ne profitent qu'à une fraction de la population. C'est précisément ce qui s'est produit au Québec et dans la plupart des pays de l'OCDE au cours des trente dernières années, alors que la majorité des gains de revenu provenant de l'augmentation des activités économiques est allée aux 10 % de ménages les plus aisés.

Un premier coup d'œil à l'évolution des revenus depuis 1976 révèle une augmentation du

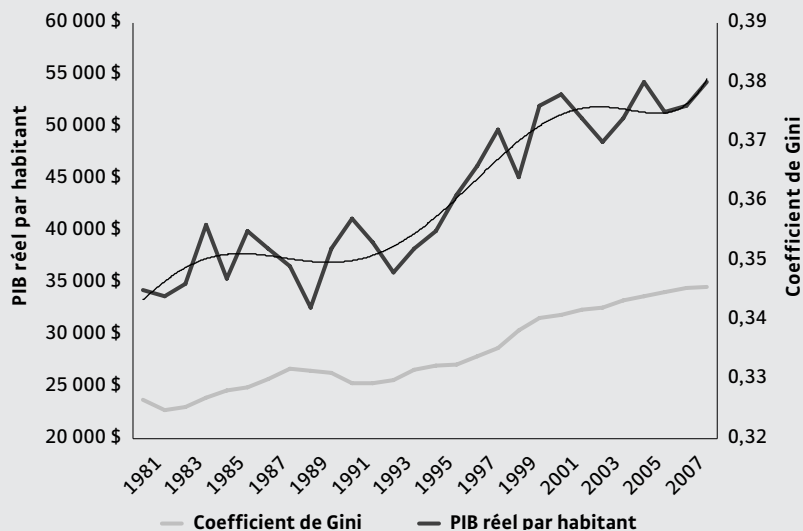
GRAPHIQUE 2 Produit intérieur brut (PIB) par habitant et émissions de gaz à effet de serre par habitant



Source : Programme des Nations unies pour le développement, Indicateurs internationaux de développement humain, <http://hdrstats.undp.org/fr/indicateurs/default.html>; Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs; Institut de la statistique du Québec.

GRAPHIQUE 3 Médianes des revenus après impôt par décile entre 1976 et 2006


Source: COUTURIER, Eve-Lyne et Bertrand SCHEPPER, *Qui s'enrichit, qui s'appauvrit – 1976-2006*, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, Montréal, mai 2010, p. 36.

GRAPHIQUE 4 Évolution du PIB réel par habitant et des inégalités de revenus au Québec entre 1981 et 2008, après impôt


Source : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

décile supérieur beaucoup plus rapide que celle du reste de la population, particulièrement à partir de 1996. Comme le montre une publication récente de l'IRIS, le revenu de la majorité des familles québécoises, c'est-à-dire celles des déciles 1 à 6, a stagné entre 1976 et 2006, n'affichant qu'une augmentation de 6 % en trente ans¹⁸. En contrepartie, le revenu des familles plus aisées (déciles 7 à 9) a augmenté beaucoup plus rapidement durant cette période, soit de 16 %. Enfin, c'est au sommet de l'échelle de revenus (décile 10) qu'a eu lieu la plus grande augmentation de revenus, la médiane étant passée de 132 218 \$ à 159 978 \$ par année (en dollars constants de 2006), une hausse de 21 %. Il convient de préciser que les données présentées ici sont les niveaux de revenus après impôt, ce qui signifie que les écarts auraient été beaucoup plus marqués si nous avions examiné ces tendances sans tenir compte des interventions redistributives de l'État.

Une autre manière d'illustrer les écarts croissants de revenus au Québec depuis un quart de siècle est d'examiner l'évolution du *coefficient de Gini*, une mesure reconnue du degré de répartition des revenus au sein d'un territoire donné. Ce coefficient prend une valeur située sur une échelle de 0 à 100, où 0 correspond à une égalité parfaite (une solution irréalisable puisque chaque personne gagnerait exactement le même revenu) tandis que 100 équivaut à une inégalité absolue (soit qu'une seule personne gagne l'ensemble du revenu et que les autres ne gagnent rien).

On observe dans le Graphique 4 qu'entre 1981 et 2008, le coefficient de Gini après impôt du Québec est passé de 0,35 à 0,38, soit une augmentation de 8,6 %. Il s'agit d'une hausse appréciable du niveau d'inégalité dans la société québécoise, ce que reconnaît le gouvernement du Québec¹⁹. Néanmoins, l'une des propositions fréquemment avancées pour favoriser la croissance du PIB est une baisse du taux d'impôt sur le revenu, alors qu'il s'agit là du principal outil de réduction des inégalités.

» Au-delà du PIB

En réaction aux conséquences fâcheuses de l'utilisation du PIB par les décideurs publics comme indicateur de progrès social, on a vu se multiplier au cours des vingt dernières années les efforts pour créer un indicateur ou un système d'indicateurs qui offrirait aux citoyens et citoyennes une vue d'ensemble de l'évolution sociale.

LE PRÉCURSEUR : L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le premier indicateur d'envergure du bien-être humain fut l'Indice de développement humain (IDH), calculé chaque année depuis 1990 pour tous les pays du monde par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)²⁰. Son principal instigateur, l'économiste pakistanais Mahbub ul Haq, cherchait ainsi à lancer ce qu'il a qualifié de « contre-offensive » mondiale à l'utilisation aveugle et systématique du PIB par les milieux politiques et économiques²¹.

L'IDH est un indice composite regroupant trois paramètres : la santé (mesurée par l'espérance de vie à la naissance), l'éducation (mesurée par la durée moyenne et la durée attendue de scolarisation) et le PIB par habitant, en dollars US ajustés pour les parités de pouvoir d'achat (PPA).

La démarche du PNUD a eu le mérite, non négligeable, de montrer que les pays au PIB par habitant le plus élevé ne sont pas nécessairement ceux qui affichent le meilleur niveau de développement humain. Par exemple, le Liechtenstein, qui affichait en 2010 le PIB par habitant le plus élevé au monde, était néanmoins dépassé par cinq pays au PIB plus modeste mais qui affichaient des performances plus enviables aux chapitres de la

santé et de l'éducation. Quant au Qatar, qui occupe le deuxième rang mondial pour ce qui est du PIB par habitant, en raison principalement de l'exploitation massive de ses réserves de gaz naturel et de pétrole, son IDH se retrouve néanmoins au 38^e rang pour la même année.

Le PNUD a cependant reconnu d'emblée que son IDH n'offrait pas un portrait complet de la situation du développement humain, d'abord en ne reflétant pas les inégalités de santé, d'éducation ou de revenu pouvant avoir cours à l'intérieur des pays, puis en omettant toute question d'égalité de genre et de libertés politiques, mais également en passant sous silence toute question de durabilité environnementale²².

TABLEAU 2 PIB et Indice de développement humain, 2010

Rang	Produit intérieur brut par habitant (en PPA)	Indice de développement humain
1	Liechtenstein	Norvège
2	Qatar	Australie
3	Luxembourg	Nouvelle-Zélande
4	Norvège	États-Unis
5	Émirats arabes unis	Irlande
6	Koweït	Liechtenstein
7	Singapour	Pays-Bas
8	Brunei Darussalam	Canada
9	États-Unis	Allemagne
10	Hong Kong (RAS)	Suède

Source : Programme des Nations unies pour le développement.

UN MOUVEMENT INTERNATIONAL POUR DE NOUVEAUX INDICATEURS DE PROGRÈS SOCIAL

L'intérêt pour le développement d'indicateurs de progrès social a véritablement pris son envol depuis cinq ans, surtout grâce aux efforts de l'OCDE et du gouvernement français. En juin 2007, l'OCDE tenait en Turquie son *Forum mondial sur les statistiques, les connaissances et les politiques*, au terme duquel plusieurs organisations internationales telles l'OCDE, la Commission européenne, la Banque mondiale et le PNUD ont affirmé dans la *Déclaration d'Istanbul* leur engagement à « stimuler le débat international, sur la base de données statistiques et d'indicateurs solides, à propos des enjeux mondiaux de progrès social et des comparaisons de ce progrès²³ ».

Quelques mois plus tard, en novembre 2007, certains de ces acteurs, dont l'OCDE et la Commission européenne, organisaient la conférence « Au-delà du PIB », qui avait pour objectif de dégager des indicateurs pouvant mieux mesurer le progrès social. « Au-delà du PIB » s'est éventuellement transformée en initiative permanente au niveau européen, tandis que l'OCDE instaurait en 2009 le projet « Mesurer le progrès des sociétés », visant à développer un système d'indicateurs de progrès social permettant de pallier les lacunes du PIB.

L'année suivante, dans une volonté de nourrir la réflexion sur le développement de tels indicateurs, le gouvernement français a confié à un groupe de chercheurs de renommée internationale, dont les récipiendaires du prix de la Banque de Suède en sciences économiques Joseph Stiglitz et Amartya Sen, le mandat « d'identifier les limites du PIB comme indicateur de performance économique et de progrès social, d'examiner quel supplément d'information est nécessaire pour produire une image plus pertinente, de discuter quelle en serait la présentation la plus appropriée, et de vérifier la faisabilité des instruments de mesure proposés²⁴ ».

Bien que la *Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social* n'ait pas été en mesure, dans son rapport rendu en 2009, d'offrir une opinion définitive sur les indicateurs précis qui permettraient aux États de mieux mesurer le progrès social, elle a conclu qu'« il [était] temps que notre système statistique mette davantage l'accent sur la mesure du bien-être de la population que sur celle de la production économique, et qu'il [convenait] de surcroît que ces mesures du bien-être soient resituées dans un contexte de soutenabilité²⁵ ». C'est une conclusion qu'a récemment fait sienne l'Assemblée générale des Nations Unies, dans une résolution reconnaissant que « le produit intérieur brut n'est pas un indicateur conçu pour mesurer le bonheur et le bien-être de la population d'un pays » et invitant les États membres à « élaborer de nouvelles mesures qui tiennent mieux compte de l'importance de la recherche du bonheur et du bien-être afin d'orienter leurs politiques de développement²⁶ ».

De nombreux États – dont l'Irlande, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et l'Australie²⁷ – ont répondu à cet appel et lancé des initiatives visant à mesurer le progrès social. La multiplicité de ces démarches a évidemment donné lieu à une grande diversité d'indicateurs du bien-être et du progrès social. Comme il n'existe pas encore de consensus ferme sur les indicateurs alternatifs au PIB qui seraient à privilégier, et comme la recherche sur de tels indicateurs est actuellement en pleine ébullition, les pages qui suivent s'en tiendront à un bref survol des principaux indicateurs existants. Cet aperçu permettra cependant de dégager certains éléments à retenir en vue de créer une telle mesure du progrès social pour le Québec.

L'INDICE DE PROGRÈS VÉRITABLE

L'Indice de progrès véritable, ou IPV, a été développé par un groupe de chercheurs américains regroupés au sein de l'organisation non gouvernementale américaine *Redefining Progress*²⁸. On obtient l'IPV en ajoutant au PIB la valeur marchande de certaines activités non captées par le PIB mais qui contribuent tout de même au bien-être, telles le bénévolat et le travail domestique, et en soustrayant du total le coût des conséquences négatives des activités économiques, comme l'épuisement des ressources naturelles, la dégradation des écosystèmes et les coûts sociaux du chômage.

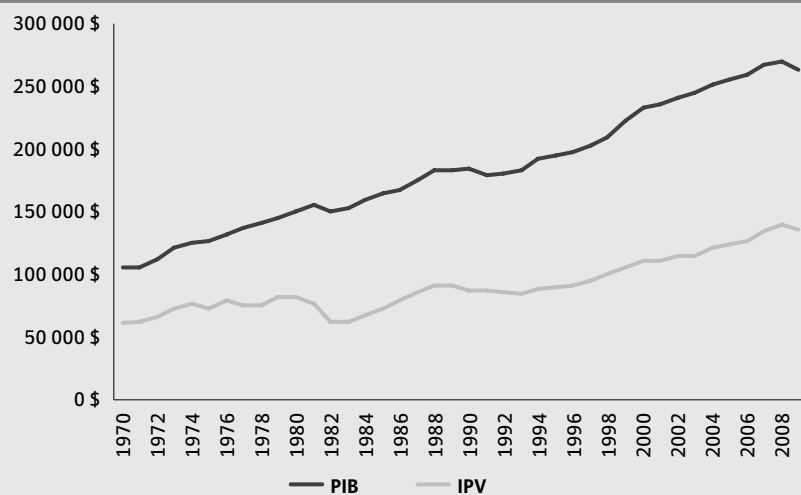
Un premier calcul de l'IPV pour le Québec, réalisé par l'ex-Commissaire au développement durable du Québec Harvey Mead et rendu public en 2011, indique que la société québécoise a connu un « progrès véritable » substantiellement plus modeste que la trajectoire à la hausse enregistrée par le PIB depuis 1970²⁹.

Le calcul de l'IPV pour le Québec a le mérite de traduire en une représentation graphique convaincante et facilement compréhensible l'inadéquation entre l'obsession de la croissance économique et la perspective d'un réel progrès social. Ce faisant, l'IPV permet d'attirer l'attention sur des aspects du progrès laissés pour compte par le PIB. Par ailleurs, les variations mensuelles ou annuelles d'un indice à caractère synthétique comme l'IPV peuvent devenir un outil efficace de communication par les médias, tout comme l'est actuellement le PIB.

Toutefois l'IPV, en conservant le PIB comme base première de calcul, reste fortement attaché à la croissance économique comme centre focal des politiques publiques, sous réserve d'en neutraliser les conséquences négatives (autant que faire se peut). Par ailleurs, le choix d'un indice unique a pour inconvénient de sous-entendre que les différents paramètres regroupés dans l'IPV sont de nature interchangeable et donc, par exemple, qu'un grave problème environnemental pourrait être compensé par une augmentation équivalente du niveau de revenu. Or, les sciences naturelles présentent plusieurs cas de figure où des seuils environnementaux peuvent être dépassés de façon irréversible, comme c'est le cas pour les changements climatiques.

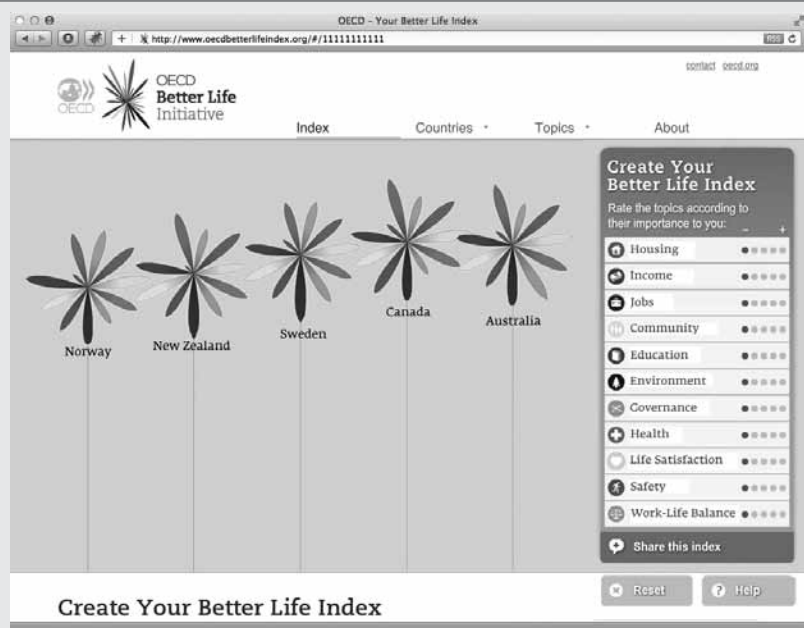
L'IPV québécois a tout de même le mérite, non négligeable, d'interpeller directement, dans un ouvrage consacré à cet indice³⁰, les acteurs des différents secteurs économiques du Québec (industrie forestière, agriculture, mines, pêches, etc.) quant aux impacts non quantifiés de leurs activités sur la collectivité. L'abondance d'analyses statistiques contenues dans l'ouvrage accompagnant l'IPV ouvre la porte à de nombreux et salutaires débats de fond à propos des impacts des activités économiques québécoises.

GRAPHIQUE 5 PIB et IPV entre 1970 et 2006



Source : MEAD, Harvey L., *L'indice de progrès véritable du Québec – Quand l'économie dépasse l'écologie*, Multimondes, 2011, p. 322.

FIGURE 2 Aperçu de la page Web de l'indice «Vivre mieux»



Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Indice Vivre mieux*, <http://www.oecdbetterlifeindex.org/>.

L'INDICE « VIVRE MIEUX » DE L'OCDE

Au niveau international, l'indice « Vivre mieux », dont une version préliminaire a été rendue publique par l'OCDE en 2011, regroupe 11 aspects du bien-être : le logement, le revenu, les emplois, la communauté, l'éducation, l'environnement, la gouvernance, la santé, la satisfaction face à la vie, la sécurité et la conciliation travail famille³¹. L'indice prend la forme d'un outil interactif en ligne où chaque pays est représenté par une fleur à 11 pétales (un pétale pour chaque aspect étudié). Ce modèle évite d'accorder une pondération précise à chaque dimension du bien-être, mais permet plutôt aux personnes qui s'en servent de pondérer elles-mêmes chacun de ces 11 paramètres en lui accordant un poids variant de 0 à 5, selon l'importance prêtée à chaque aspect.

Dans la figure ci-contre, nous avons choisi d'accorder une pondération identique à chacune des 11 dimensions du bien-être retenues par l'indice. Il en résulte que le pays où il fait le mieux vivre serait l'Australie, qui est suivie du Canada et de la Suède. L'internaute consultant cet instrument trouvera intéressant de voir ce rang

modifié selon le plus ou moins d'importance accordée à chacun des paramètres.

L'indice « Vivre mieux » offre une remarquable synthèse des données disponibles quant aux différents facteurs constitutifs du bien-être et du progrès, et il contourne de manière originale l'épineuse question de la pondération des aspects retenus. De plus, nous trouvons rafraîchissant de constater que l'OCDE a choisi de ne pas inclure le PIB dans les déterminants du bien-être ; l'aspect « revenu » est plutôt composé de deux indicateurs, soit le revenu disponible des ménages et la richesse accumulée des ménages, ce qui reflète mieux la situation financière réelle de la population³². L'OCDE a aussi choisi d'innover par rapport aux indicateurs classiques en incluant certains indicateurs subjectifs – obtenus par sondages – comme la proportion de gens qui pensent connaître quelqu'un sur qui ils ou elles pourraient compter en cas de besoin (une donnée compilée dans la dimension « communauté »). En outre, l'indice de l'OCDE nous apparaît comme le seul système d'indicateurs du progrès social qui offre à ce jour des indicateurs standardisés entre pays, permettant d'effectuer des comparaisons internationales, du moins entre les 34 pays membres de l'OCDE.

Cependant, la plupart des domaines retenus ne sont encore évalués qu'au moyen de données très parcellaires ; à titre d'exemple, la composante environnementale repose sur un unique indice de qualité de l'air, ce qui permet notamment au Canada d'obtenir un rang élevé, malgré son bilan fort peu reluisant d'émissions de GES. Il faudra donc attendre jusqu'en octobre 2011 pour le dévoilement de données plus substantielles, qui permettront alors de juger de la réelle pertinence de cet outil prometteur.

L'INDICE CANADIEN DU MIEUX-ÊTRE

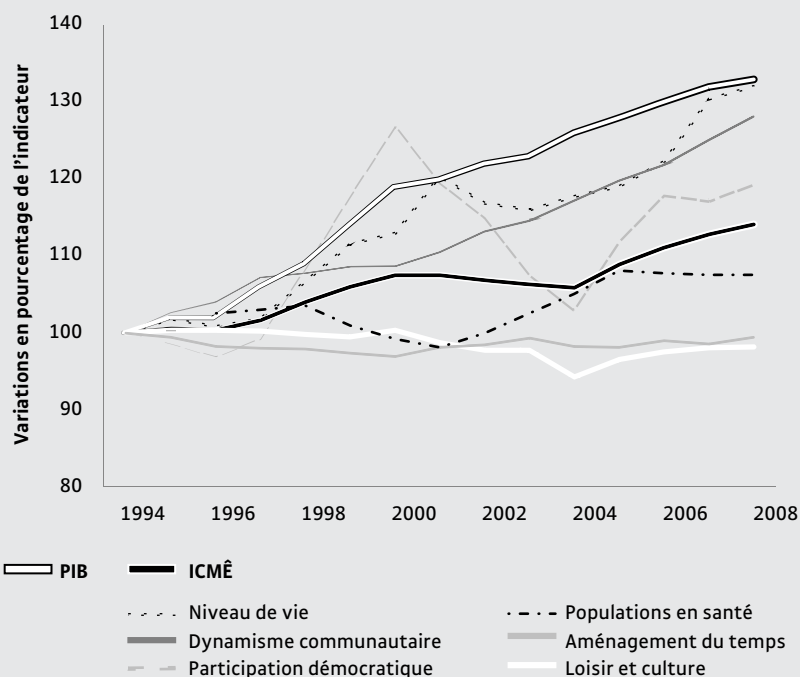
Une autre initiative novatrice, dont le produit final doit paraître à l'automne 2011, est le projet d'Indice canadien du mieux-être. Développé par un réseau de chercheurs universitaires de plusieurs universités canadiennes et financé par la Fondation Atkinson, l'Indice canadien du mieux-être (ICMÊ) regroupe les huit dimensions suivantes : participation démocratique, dynamisme communautaire, éducation, environnement, santé, loisir et culture, niveau de vie et aménagement du temps. Chacune de ces dimensions du bien-être est évaluée au moyen de 8 à 14 indicateurs spécifiques. Par exemple, la dimension « niveau de vie » regroupe 9 indicateurs clés dont l'indice de la qualité de l'emploi (créé par la CIBC), le taux d'emploi, le revenu moyen après impôt, l'incidence de faible revenu, etc.

Le résultat de cette démarche est un graphique où chaque dimension du bien-être a droit à un tracé distinct³³. Il est donc possible de voir, par exemple, que la participation démocratique des citoyens canadiens a connu un sommet en 2000, avant de chuter de manière importante entre 2000 et 2004. Le graphique comprend également la courbe de l'ICMÊ, un agrégat des huit dimensions retenues, que l'on peut mettre en perspective avec la courbe du PIB, aussi représentée graphiquement. Ainsi, il est intéressant d'observer qu'à l'instar de l'IPV, les progrès de l'ICMÊ restent bien en deçà de la hausse du PIB depuis les années 1990.

En résumé, si l'Indice canadien du mieux-être constitue un indicateur synthétique, la possibilité de consulter séparément ses diverses composantes sur le site Web de l'ICMÊ en accroît l'utilité pratique. Qui plus est, l'Indice canadien du mieux-être tire une légitimité particulière du fait que le choix de ses différents indicateurs ait été précédé d'une vaste démarche de consultation citoyenne, menée dans neuf provinces canadiennes en 2000.

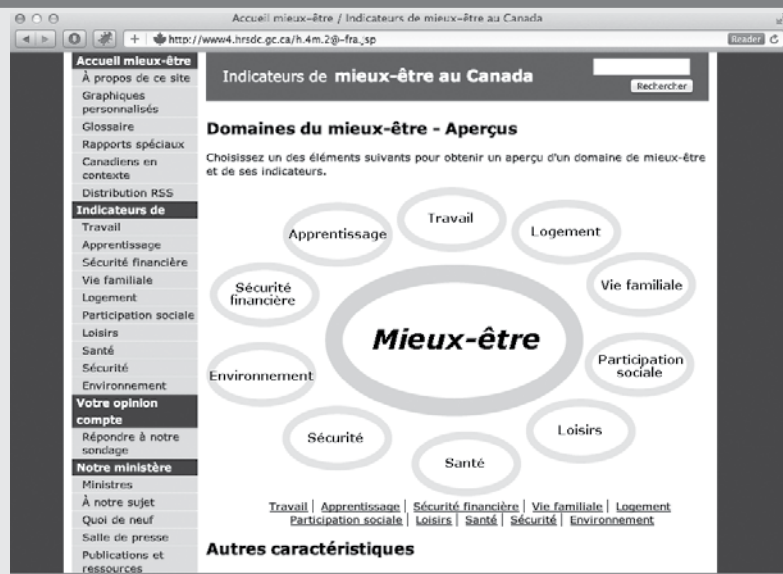
Mais en dépit de ses qualités indéniables, l'Indice canadien du mieux-être demeure une initiative privée, non endossée par une institution publique officielle, et ne permet pas d'effectuer des comparaisons internationales.

GRAPHIQUE 6 Indice canadien du mieux-être (ICMÊ) et PIB, 1994-2008



Source : Institut du mieux-être, *Index composite*,
<http://www.ciw.ca/en/TheCanadianIndexOfWellbeing/CompositeIndex.aspx>.

FIGURE 3 Aperçu de la page Web des Indicateurs de mieux-être au Canada



Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Indicateurs de mieux-être au Canada, <http://www4.hrsdc.gc.ca/h.4m.2@-fra.jsp>.

LES INDICATEURS DE MIEUX-ÊTRE AU CANADA

Au niveau du gouvernement fédéral, une tentative de portrait global du bien-être de la population canadienne a vu le jour à Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) ³⁴.

Bien que la classification des domaines retenus, rappelant celle de l'Indice canadien du mieux-être, ne semble omettre aucune facette importante du bien-être, chacune des dix composantes identifiées mène à une surabondance de tableaux épars ne bénéficiant pas d'une présentation uniforme. Il est donc impossible de visualiser rapidement si le bien-être général, ou même l'une de ses composantes, connaît une trajectoire générale de déclin ou de progrès. Une présentation peu commode entrave même une vision d'ensemble du progrès social.

LES INDICATEURS QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a publié en 2009, en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec, une première liste de 20 *Indicateurs québécois de développement durable*, regroupés sous la forme de cinq « capitaux » : capital humain, capital social, capital produit, capital financier et capital naturel ³⁵. Fruit d'une large consultation menée en 2008 auprès de plus de 100 organismes et ministères, l'approche par capitaux a pour avantage de trancher avec l'optique précédente du MDDEP, qui se contentait de mesurer le progrès social en fonction de l'atteinte ou non des objectifs que le gouvernement s'était fixé.

Cependant, même si l'intention du MDDEP était d'offrir un nombre restreint d'indicateurs « destinés aux décideurs politiques et aux communications avec le grand public », les indicateurs affichés sur la page Web du ministère présentent le même problème que ceux du palier fédéral : là encore, on ne parvient pas à communiquer efficacement un portrait global du progrès social. D'abord, l'interface Web du MDDEP s'en tient à une simple liste d'indicateurs, sans y associer de valeurs. Pour consulter les indicateurs et leur valeur respective, l'internaute doit plutôt extraire les différentes données à partir d'un document de travail téléchargeable, ce qui n'est aucunement adapté à une consultation par le grand public ni à une communication médiatique efficace.

La brochette d'indicateurs retenus pourrait également faire l'objet de critiques : on remarque notamment l'absence d'un diagnostic crédible sur l'état de la biodiversité au Québec, ce que le Commissaire au développement durable avait d'ailleurs déploré en 2009 dans son rapport annuel au Vérificateur général.

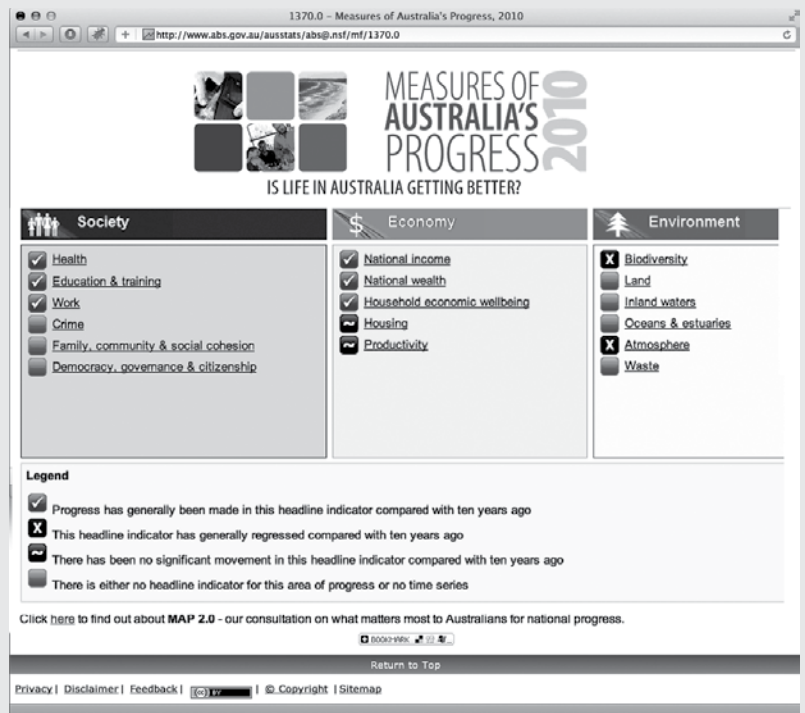
LES MESURES DU PROGRÈS DE L'AUSTRALIE

Au chapitre de la présentation de tels indicateurs, les gouvernements québécois et canadien gagneraient à s'inspirer du modèle développé par le Bureau australien de la statistique pour ses mesures des progrès effectués en Australie. Ce système d'indicateurs offre en effet une réelle simplicité de consultation, sans pour cela verser dans le simplisme.

Pour chacun des trois volets représentés (société, économie, environnement), le Bureau a retenu entre cinq et six indicateurs, présentés en tableau synthétique. Chaque indicateur prend non pas une valeur numérique mais la forme d'un symbole marquant l'évolution générale de ce paramètre au cours de la dernière décennie. Si un progrès général a été enregistré, l'indicateur affiche un crochet vert. Si aucun progrès significatif n'a été réalisé, le symbole est une vague orange. Et si la situation s'est détériorée au cours de la dernière décennie, l'indicateur est assorti d'un X rouge³⁶. Un tel système permet à un large public de vérifier facilement si et où «la vie s'améliore». Et pour qui veut en savoir plus sur l'un ou l'autre des indicateurs, il suffit de cliquer sur un lien hypertexte menant à des informations de fond.

Un coup d'œil permet donc de constater que la performance de l'Australie depuis dix ans a été globalement positive sur le plan social, plutôt mitigée au plan économique et, enfin, négative en matière d'environnement. Pour la citoyenne ou le citoyen qui désire disposer d'un outil fiable pour faire un choix parmi différents programmes politiques lors d'une élection, ou pour orienter son implication citoyenne, les mesures du progrès de l'Australie fournissent des renseignements précieux et fort commodes.

FIGURE 4 Aperçu de la page Web des Mesures du progrès de l'Australie



Source : AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS, *Measures of Australia's Progress 2010*, <http://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/mf/1370.0>.

DE MEILLEURS INDICATEURS POUR DE MEILLEURES POLITIQUES

Il est admis qu'aucun des systèmes de mesure du bien-être ou du progrès social présentés ici n'est exempt de la moindre lacune. Tout indicateur aura un domaine de validité limité et ne permettra de refléter qu'une facette de l'expérience humaine. Par contre, il s'avère à leur examen qu'au contraire de l'indice unique qu'est le PIB, une évaluation globale du progrès social gagne à reposer sur une pluralité d'indicateurs couvrant les différentes dimensions du vécu et organisés sous forme de synthèse, afin de permettre au public de se faire rapidement une idée claire de l'évolution générale des conditions de vie.

Un système québécois d'indicateurs de progrès social devrait minimalement inclure des indices de santé, d'éducation, d'emploi, de sécurité économique, de liens communautaires, d'engagement citoyen, de gouvernance démocratique et de respect de l'environnement. Pour certains de ces aspects – la santé ou les liens communautaires, par exemple – le recours à des indicateurs subjectifs permet une analyse plus fine et devrait donc être privilégié³⁷. Enfin, un tableau d'indicateurs devrait, selon nous, être préféré à un indice unique regroupant toutes les dimensions du bien-être. Si toutefois un indice unique venait à être retenu, sa légitimité ne pourrait découler que d'une vaste consultation, où la population serait appelée à se prononcer sur les aspects qu'elle juge prioritaires comme définition collective du progrès social. Une telle consultation devrait être le fait d'une institution publique indépendante et être répétée périodiquement afin de permettre l'actualisation de la pondération des indices selon l'évolution des courants d'idées traversant la société.

La mise en place d'un système d'indicateurs de progrès social, aussi bien conçu soit-il, ne s'accompagnera toutefois pas de changements de politiques si les gouvernements, les médias et les autres intervenants sociaux continuent à associer sans nuance augmentation du PIB et progrès social. Tous les acteurs sociaux doivent prendre acte des plus récents développements de la pensée économique, qui confirment que le PIB n'est pas une mesure fiable du bien-être de la population, et questionner systématiquement dans l'espace public toute utilisation du PIB comme indicateur unique de progrès social ou même de richesse.

Bien entendu, des obstacles se dresseront devant celles et ceux qui s'opposent à l'utilisation aveugle de la croissance économique comme barème unique du progrès social et qui réclament de nouveaux indicateurs. Tel que le signalait en 2009 un collectif de chercheurs américains, certaines organisations ont un « intérêt direct à maintenir le *statu quo* – cela inclut les industries et les entreprises dont le succès financier est tributaire d'une augmentation continue des activités économiques³⁸ ». Il est pourtant clair que la poursuite irréfléchie de la croissance du PIB comme objectif phare des politiques publiques ne peut qu'exacerber des tendances fortement inquiétantes de la trajectoire économique québécoise actuelle, telles l'augmentation des inégalités sociales et l'aggravation des changements climatiques.

Notes

- 1 Par exemple, pour le Conseil du patronat du Québec, une association représentant les principaux regroupements corporatifs québécois, « créer de la richesse » serait « une priorité absolue pour le Québec » et même « la seule stratégie qui s'offre à lui pour offrir à sa population la prospérité à laquelle elle aspire ». (Voir le *Bulletin de la prospérité du Québec 2010*, p. 8; <http://www.cpq.qc.ca/assets/files/divers/2010/bulletin-prosperte-2010.pdf>)
- 2 COSTANZA, Robert *et al.*, « Beyond GDP : The Need for New Measures of Progress », *The Pardee Papers*, no. 4, 2009, p. 5.
- 3 CONSEIL FRANÇAIS D'ANALYSE ÉCONOMIQUE ET CONSEIL ALLEMAND DES EXPERTS EN ÉCONOMIE, *Évaluer la performance économique, le bien-être et la soutenabilité*, Fribourg-en Brisgau, 2010, p. 17.
- 4 KUZNETS, Simon, *National Income, 1929-1932*, 73^e Congrès américain, 2^{ième} session, Document du Sénat no. 124, 1934, p. 7.
- 5 CONFÉRENCE MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE DES NATIONS UNIES À BRETTON WOODS, *Résumé des accords*, 1944, art. II. <http://www.ibiblio.org/pha/policy/1944/440722a.html>
- 6 KUZNETS, Simon, « How to Judge Quality », *The New Republic*, 20 octobre 1962, p. 29-32.
- 7 Daniel Kahneman, Robert Solow, Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Muhammad Yunus.
- 8 TREMBLAY, Miville, « Le verglas : 2 milliards », *La Presse*, samedi 14 février 1998, p. A1.
- 9 *Ibid.*
- 10 MEAD, Harvey L., *L'indice de progrès véritable du Québec – Quand l'économie dépasse l'écologie*, Éditions Multimondes, 2011, p. 164.
- 11 GERMAIN, Georges-Hébert, « Des morues et des hommes », *L'Actualité*, vol. 25, no. 3, p. 44.
- 12 CONSEIL FRANÇAIS D'ANALYSE ÉCONOMIQUE ET CONSEIL ALLEMAND DES EXPERTS EN ÉCONOMIE, *op. cit.*, p. 12.
- 13 PARRY, Martin *et al.* (dir. de pub.), *Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, 2007.
- 14 FIGUERES, Christiana, *Opening remarks*, High-level Inter-parliamentary Debate on Climate Change, 19 avril 2011. http://unfccc.int/files/press/statements/application/pdf/110419_speech_inter-parliament_brussels.pdf
- 15 Le CO₂ représente la part la plus importante des gaz à effet de serre : GERMAN ADVISORY COUNCIL ON CLIMATE CHANGE, CAE095_CAE.GCEE.pmd 217, 2009, 17 : 38218; CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, *Solving the Climate Dilemma : The Budget Approach*, Special Report. The WBGU Budget Approach. 2009.
- 16 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, *Inventaire québécois des gaz à effet de serre en 2008 et leur évolution depuis 1990*, novembre 2010, p. 9. <http://www.mddep.gouv.qc.ca/changements/ges/2008/inventaire1990-2008.pdf>
- 17 *Ibid.*
- 18 SCHEPPER, Bertrand et Eve-Lyne COUTURIER, *Qui s'enrichit, qui s'appauvrit – 1976-2006*, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, mai 2010, p. 36.
- 19 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, *Ensemble des indicateurs en format PDF*. Indicateurs de développement durable : Répartition du revenu (indicateur 07), 2011, p. 11. http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/dev_durable/pdf/1_Fiches_Fusionnees.pdf
- 20 PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT, *20 ans de Rapports sur le développement humain*, 2010. <http://hdr.undp.org/fr/rapports/>

- 21** FABRE, Jean, *Il était une fois l'IDH*, La richesse autrement, *Alternatives Économiques Poche* n° 048, mars 2011.
- 22** PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT, *Foire aux questions*, Rapports sur le développement humain. <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/idh/>. Le PNUD publie depuis 2010 l'*Indice de développement humain ajusté aux inégalités*, qui vient pallier l'une des lacunes énumérées : <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/idhi/>
- 23** ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, *Déclaration d'Istanbul*, juin 2007. <http://www.oecd.org/dataoecd/14/46/38883774.pdf>
- 24** COMMISSION SUR LA MESURE DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET DU PROGRÈS SOCIAL, Page d'accueil, 2008. <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/index.htm>
- 25** COMMISSION SUR LA MESURE DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET DU PROGRÈS SOCIAL, Rapport, 2009, p. 13. http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf
- 26** *Le bonheur : vers une approche globale du développement*, Doc. off. AG NU, 2011, Doc. NU A/RES/65/309.
- 27** Pour l'Irlande, voir : CENTRAL STATISTICS OFFICE, *Measuring Ireland's Progress*. <http://www.statcentral.ie/viewStat.asp?id=191>; pour le Luxembourg, voir : CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU LUXEMBOURG ET CONSEIL SUPÉRIEUR POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU LUXEMBOURG, *Projet PIBien-être – Rapport technique*, mars 2011. <http://www.ces.public.lu/fr/actualites/2011/03/conf-restitution/rapport-technique-v2.pdf>; pour la Nouvelle-Zélande, voir : STATISTICS NEW ZEALAND, *Key Findings on New Zealand's Progress Using a Sustainable Development Approach : 2010*, 2010. http://www.stats.govt.nz/browse_for_stats/environment/sustainable_development/key-findings-2010.aspx; pour le Royaume-Uni, voir : DEPARTMENT FOR ENVIRONMENT, FOOD AND RURAL AFFAIRS, *Measuring progress : sustainable development indicators 2010*, 2010. http://sd.defra.gov.uk/documents/SDI2010_001.pdf; pour l'Australie, voir : AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS, *Measures of Australia's Progress 2010*, 2010. <http://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/mf/1370.0>
- 28** ANIELSKI, Mark, *The Genuine Progress Indicator – A Principled Approach to Economics*, Institut Pembina, 1999. <http://www.pembina.org/pub/58>
- 29** MEAD, Harvey L., *op. cit.*, p. 322.
- 30** MEAD, Harvey L., *op. cit.*
- 31** ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, *Indice « Vivre mieux »*, 2011. <http://www.oecdbetterlifeindex.org/>
- 32** Cependant, l'OCDE a préféré opter pour une mesure de moyenne, qui sera influencée par les revenus extrêmes, plutôt que pour une mesure de médiane, laquelle aurait donné une vision plus réaliste du revenu de la plupart des gens.
- 33** Le graphique n'est disponible qu'en anglais pour le moment.
- 34** RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA, *Indicateurs de mieux-être au Canada*. <http://www4.hrsdc.gc.ca/h.4m.2@-fra.jsp>
- 35** INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Indicateurs de développement durable*, 2011. http://www.stat.gouv.qc.ca/dons-tat/dev_durable/indicateur1.htm
- 36** Les cases grises signifient qu'il n'existe pas encore d'indicateur phare pour le domaine désigné, ou encore que les données statistiques sont insuffisantes à ce jour.

CRÉDIT PHOTO

page couverture : Brian nairB, « money I'll never spend », 1^{er} novembre 2010, Flickr.

37 À ce propos, la démarche « The Happiness Project », menée au Royaume-Uni, est particulièrement instructive (voir : <http://www.happiness.co.uk/>).

38 COSTANZA, Robert et al., *op. cit.*, p. 28.



L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), un institut de recherche indépendant et progressiste, a été fondé à l'automne 2000. Son équipe de chercheurs se positionne sur les grands enjeux socio-économiques de l'heure et offre ses services aux groupes communautaires et aux syndicats pour des projets de recherche spécifiques.

Institut de recherche et d'informations socio-économiques

1710, rue Beaudry, bureau 2.0, Montréal (Québec) H2L 3E7

514.789.2409 · www.iris-recherche.qc.ca

ISBN 978-2-923011-12-7